

OBJECTIFS :

Savoir adapter son comportement en situation d'accident et agir avec le maximum d'efficacité pour protéger la victime et préserver son état de santé dans l'attente des secours

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

PUBLIC : Chef d'exploitation ou salarié agricole **PRÉ-REQUIS :** Aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

2 jours (14 heures)

Schiltigheim :

- 27 et 28 novembre 2023
- 18 et 19 janvier 2024
- 5 et 6 février 2024

Sainte-Croix-en-Plaine :

- 12 et 13 décembre 2023
- 11 et 12 janvier 2024

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant d'entreprise (à la charge du participant)

Intervenants :

Jérôme HOOG, formateur habilité en sauveteur secouriste du travail SOFORIS

ou Arnaud CADELLI, expert en prévention sécurité FESIP

Coût de la formation : 400 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **80 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **100 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat (ex-FAFSEA) : **300 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **400 €**

Eligible :



Votre entreprise est adhérente à Mes Services Agricoles, profitez de la gratuité d'une formation par abonnement tous les 3 ans (uniquement chef/associé/collaborateur exploitant à jour des cotisations MSA)

Co-financement :



Contenu :

- ◆ Intervenir face à une situation d'accident du travail : situer son rôle dans l'organisation des secours, protéger de façon adaptée
- ◆ Contribuer à la prévention et à la maîtrise des risques professionnels dans l'entreprise
- ◆ Secourir la victime de manière appropriée au vu de la situation (saignement, étouffement, malaise, brûlure, douleur, plaie, ...)

Méthodes pédagogiques :

Analyse intuitive, échange de pratiques, consolidation experte

Evaluation : Evaluation formative par des exercices de mise en situation et certificative par une mise en situation finale

Validation : Certificat SST valable maximum 24 mois.

JE M'INSCRIS :



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Responsable de stage :
Amandine BOMBENGER tél. 06.12.72.13.10
amandine.bombenger@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Réfèrent handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) ou Isabelle LEITZ (03 88 19 17 17)

Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>